

**PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
du Patrimoine des Vallées du 17 février 2018**

**Le Patrimoine des Vallées s'est réuni à la salle Bernard Château le samedi 17 février 2018.**

La feuille de présence émergée par les membres présents et les mandataires fait apparaître 87 signatures, le quorum étant de 56.

La séance est présidée par Mireille André assistée par les membres du conseil d'administration :

Gilberte Blum, Marion Bocquet-Boone, Roselyne Chirossel, Renée Druhle, Jean-Paul Ligeard, Katherine Pouchaudon, Christian Pichard, Jean-Luc Renaud.

Absent excusé : Alexis Masounabe.

La présidente demande qu'une minute de silence soit observée à la mémoire de Mme Claudine Troupel, décédée le 31 janvier dernier et qui était membre du conseil d'administration du Patrimoine des Vallées.

Elle rappelle son engagement au sein de l'association et le travail efficace qu'elle avait entrepris.

Mireille André remercie l'assistance et particulièrement Mme Jocelyne Petit, maire d'Ymeray et présidente du Comité de concertation de la déviation de Gallardon.

M. Stéphane Lemoine, vice-président du Conseil départemental, vice-président de la Communauté de communes des Portes Euréliennes, maire délégué d'Auneau Bleury-Saint-Symphorien,

M. Jean-Claude Barret, président du Syndicat Mixte de la Voise et ses Affluents,

M. Gérard Fillaud, président de la Société de pêche de Maintenon.

**1. Le rapport d'activité 2017**

Joint en annexe, est adopté à l'unanimité.

**2. Le rapport financier**

Le compte d'exploitation 2017 et le budget prévisionnel 2018 sont joints en annexe et adoptés à l'unanimité.

**3. Les interventions de l'Assemblée**

Mme Denise Bouin, qui représente le Patrimoine des Vallées aux syndicats des ordures ménagères, déplore l'exclusion des associations dans la mesure où les sujets sont traités et étudiés en commission auxquelles les associations ne sont plus conviées.

Concernant la déviation de Gallardon, M. Stéphane Lemoine indique que l'enquête publique initialement prévue en février 2018, a pris du retard et devrait avoir lieu en avril. Elle portera sur le tracé Centre retenu par le Conseil départemental.

A propos du Menhir et les retards et difficultés quant à la signalétique du lieu, Madame Petit rappelle qu'actuellement, le Plan local d'urbanisme pour la commune d'Ymeray, est en cours d'élaboration.

Monsieur Barret, dans le cadre des bonnes relations entre le Syndicat de la Voise et le PDV, déclare inviter désormais notre association aux réunions du Syndicat.

**4. Les projets 2018**

- Une conférence de M. Pierre Boudier, ancien directeur du Muséum d'histoire naturel de Chartres sur l'origine des pelouses calcicoles de l'Ile-de-France et les orchidées en Eure-et-Loir est programmée. La date reste à déterminer.
- Le Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre-Val-de-Loire a fixé au samedi 19 mai, jour de la fête de la nature, la sortie sur la pelouse de Bonville.
- La traditionnelle sortie annuelle du Patrimoine des Vallées aura lieu le dimanche 3 juin à Thiron-Gardais. Le programme précis est en cours d'élaboration.
- Nous nous sommes engagés à participer à la rénovation du lavoir de Garnet, Nous apporterons notre contribution financière et assurerons le suivi des travaux à venir.  
La réalisation de ce nouveau projet correspondra aux souhaits de Mme Claudine Troupel.

## **Le rôle des pêcheurs dans la protection des milieux aquatiques**

### **Exposé de M. Pierre Fetter, directeur de la Fédération d'Eure-et-Loir pour la pêche et la protection du milieu aquatique**

Après une présentation des organigrammes national, régional et départemental, M. Fetter expose les principales missions de la Fédération enrichie de nombreuses diapositives. Ces missions sont réparties en pôles :

**Le Pôle technique** par l'amélioration des connaissances et le suivi de la qualité des milieux aquatiques, la reconquête de la qualité de l'eau en vue de son bon état écologique, la préservation des habitats et espèces remarquables et l'acquisition de parcelles en bordure de cours d'eau afin de préserver les zones humides.

Une solide expérience et la connaissance approfondie des milieux aquatiques font de la Fédération un partenaire technique privilégié des Collectivités territoriales.

**Pour le Pôle développement** : l'éducation à l'environnement, l'organisation de manifestations grand public pour la promotion de la pêche et interventions dans les établissements scolaires et centres de vacances.

**Dans le Pôle garderie** : intervention de gardes pêches bénévoles, qui ont le rôle de sentinelles et de contrôle des milieux aquatiques.

Ces missions sont assurées à travers des actions très diverses, exécutées dans des conditions parfois difficiles :

**Actions de Connaître** : par des études : par exemple, suivi thermique des cours d'eau, localisation des frayères à truites et à brochets, localisation des espèces végétales invasives.

**De Protéger** : élaboration d'arrêtés préfectoraux avec la DDT relatifs à l'activité pêche, limitation du développement des espèces végétales envahissantes.

**De Restaurer** : restauration de la continuité écologique de sites (l'Aigre à Romilly, la Conie à Nottonville, Chartres Métropole). Restauration morphologique de rivières par réduction de la largeur du lit (Moulin de Près-Fontenay-sur-Eure). Restauration de frayères à brochets, de zones humides ; aménagements d'abreuvoirs et de clôtures. Une cinquantaine de diapositives illustrent les travaux en cours.

Sur la dernière diapositive et en conclusion, la carte représentant l'état des cours d'eau en Eure-et-Loir entre 2010 et 2016 met en évidence une qualité médiocre de l'ensemble de nos rivières. La prise de conscience que certains travaux réalisés auparavant étaient néfastes, ainsi que la réelle dynamique engagée par la Fédération, contribuent cependant à une amélioration notable.

-----

A la suite de l'Assemblée Générale, les membres du bureau se sont réunis pour élire le nouveau conseil d'administration :

#### **Conseil d'administration :**

**Présidente :** Mme Gilberte BLUM

**Vice-présidente :** Mme Roselyne CHIROSSEL

**Secrétaire :** Mme Paule GROBELNY

**Trésorier :** M. Jean-Luc RENAUD

**Trésorier adjoint :** M. Jean-Paul LIGEARD

**Membres :** Mmes Marion BOCQUET-BOONE, Sylviane BOENS, Renée DRULHE, Katherine POUCHAUDON, MM. Sylvain HILAIRE, Alexis MASOUNABE, Christian PICHARD

**Présidente honoraire :** Mme Mireille ANDRÉ